



## Pension alimentaire et caf

Par **bananalol**, le **29/09/2016** à **19:45**

Bonjour

Je suis divorcé depuis mars 2015 le jugement a établi que je devais payé une pension qu'a la condition que mes revenus soient supérieurs au smic (je suis en cdd)

Ayant pris un avocat commun celui ci m'a envoyé un courrier en m'attestant que mon ex conjoint touchant l'asf par la caf le plus simple été de ne pas versé de pension avant que ma situation soit pérenne et donc justifié d'un cdi

Or depuis decembre mon ex s' est déclaré en couple et depuis je versé la pension

Seulement voila la cafe me réclame tout les arrières me menaçant de faire des poursuites je leur ai envoyé une copie du courrier de l'avocate ils n'en tiennent pas compte

Puis je contester et comment

Lire plus : <http://www.juridissimo.com/droit-civil-familial/pension-alimentaire-et-caf-arrieres-besoin-d-aide-t11006.html#ixzz4LfTcjotY>

Follow us: @juridissimo on Twitter | Juridissimo on Facebook

Par **Visiteur**, le **29/10/2016** à **14:57**

Bonjour,

La copie du courrier de l'avocate n'est pas un jugement.

Demandez au juge de réviser la pension alimentaire.

Pour les arrières, ce sera une négociation plus hard pour obtenir un étalement correspondant à vos moyens.

Par **dido93**, le **03/11/2016** à **16:58**

Votre ex a probablement déclaré à la CAF que vous ne versiez pas la pension alimentaire et la CAF s'est substituée à vous pour la lui payer. Aujourd'hui, la CAF réclame le remboursement de ces sommes, c'est normal.

Sauf que vous avez une clause dans votre jugement qui dit que vous ne devez pas cette pension si vous gagnez moins que le SMIC. Comment est rédigée cette clause?? Payer quand un a un revenu régulièrement supérieur au SMIC, ce n'est pas la même chose qu'avoir un CDI, ni que payer mois par mois à chaque fois que vous avez un salaire supérieur au SMIC (même en travaillant en CDD). Je connais beaucoup de personnes qui travaillent volontairement en CDD parce que ça leur permet de gagner plus qu'en CDI.

Si vous avez commencé à payer cette pension dès que vous avez commencé à gagner plus que le SMIC (même en CDD), vous devez faire une lettre explicative à la CAF pour leur expliquer la situation en joignant une copie du jugement et les bulletins de salaires des périodes où vous n'avez pas payé parce que vous aviez des revenus inférieurs au SMIC. Ou mieux, si vous avez peur de ne pas savoir vous expliquer, allez directement à la CAF avec tous vos documents.

Si le jugement n'est pas clair à ce sujet, il faut demander au juge de le clarifier et en tout cas de réviser la pension alimentaire si votre ex est toujours en couple.